



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Analyses longitudinales dans le domaine de la formation (LABB)

Description

L'introduction dans le cadre de la Loi sur l'Harmonisation des Registres du 23 juin 2006 d'un identificateur unique, le nouveau numéro AVS à 13 chiffres (NAVS13), dans les différents registres de l'administration fédérale relatifs aux personnes a été une étape très importante pour la statistique publique. Ainsi depuis 2012 le NAVS13 figure dans l'ensemble des relevés du domaine de la formation (projet de modernisation MEB). En 2014, le programme OFS «Analyses longitudinales dans le domaine de la formation» (LABB) a été initié dans le but de tirer parti des nouvelles potentialités offertes par le NAVS13 et de répondre aux nombreuses attentes en la matière en développant le projet sur deux axes:

- Une mise à disposition des chercheurs et des cantons de fichiers de données longitudinales harmonisées et structurées par l'OFS de manière à faciliter les analyses et aussi d'oeuvrer à la diffusion d'informations cohérentes.
- Une systématisation par l'OFS de la mesure des transitions et une diffusion à intervalles réguliers d'études sur les transitions et les parcours de formation.

Disponible depuis:

Transitions et parcours dans le degré secondaire II: 2015
Transitions et parcours dans le degré tertiaire: 2015
La transition à la fin de l'école obligatoire: 2016
Taux de première certification du degré secondaire II et taux de maturité: 2018
Transitions après un titre du degré secondaire II et intégration sur le marché du travail: 2018
Parcours de formation dans le degré secondaire II: 2018
Parcours de formation dans les écoles supérieures: 2020
Transitions et parcours dans l'école obligatoire: 2021

Méthodologie

Analyse de synthèse. Les analyses longitudinales résultent du couplage, de l'harmonisation et d'un traitement longitudinal de sources de données relatives au système de formation (statistique des élèves SdL, statistiques des titres SBA, statistique de la formation professionnelle initiale SBG, statistique des étudiants et examens des hautes écoles SIUS), ainsi que du relevé structurel (RS), de la statistique de la population et des ménages (STATPOP), des données des comptes individuels de la Centrale de compensation (CdC) et du Système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA).

Degré de régionalisation:

Le degré de régionalisation dépend du degré de formation considéré

Périodicité:

Annuelle pour la mise à disposition de fichiers. Tous les 2-3 ans pour les analyses de parcours

Période de référence:

La période de référence va jusqu'aux données les plus récentes, avec un début qui dépend du degré de formation considéré: 2011 pour les données du projet MEB, 1980 pour le SIUS

Qualité des données statistiques:

Elevée

Politique de révision

Révisions:

Les révisions des sources des données longitudinales sont intégrées lors de chaque publication. C'est toujours l'état des données le plus récent qui est pris en compte.

Révisions méthodologiques:

Elles sont réalisées en fonction des besoins, par exemple lors de l'ajout de nouvelles sources de données ou l'adoption de nouvelles approches.

Base légale

431.012.1 Ordonnance sur les relevés statistiques, Annexe 184 «Analyses de flux dans le domaine de la formation»

Organisation

Office fédéral de la Statistique (OFS)

Jacques Babel

+41 58 46 36381

jacques.babel@bfs.admin.ch
